

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 06
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités
administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à
14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VII – Calendrier des inscriptions pédagogiques 2023-2024

adopte le calendrier des inscriptions pédagogiques 2023-2024 (cf. annexe).

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 02 ABSTENTION : 01

Pau, le 17/03/2023
Le Président,



Laurent BORDES

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES 2023-2024

L'inscription en ligne est OBLIGATOIRE (IPWeb)

Pour les Collèges et leurs composantes : (Centres d'inscription pédagogique)

A compter du Lundi 4 septembre 2023 jusqu'au 15 septembre 2023 inclus

Pour l'offre des UE libres (semestre impair 2023) (Centre d'inscription pédagogique central)

A compter du lundi 21 septembre 10h30 jusqu'au vendredi 29 Septembre 2023 23h59.